

Plan de zonage
Plan centre Nord

Echelle : 1/2500^e

Pièce 4-2-a

Septembre 2011

Legende

- Limite zonage
- ⊗ Emplacement réservé (articles L.123-1, 8^e et L.123-2-2 (a))
- ▨ Espace Basé Classé (article L.130-1 du C.U.)
- ▨ Espace Vert Protégé (article L.123-1-7 du C.U.)
- ▨ Espace Vert Protégé au titre de la ZPPAUP
- ▨ Haie protégée (article L.123-1-7 du C.U.)
- ▨ Sentier pédestre ou liaison piétonne à conserver ou à renforcer (article L.123-1-6 du C.U.)
- ▨ Escalier à conserver et à mettre en valeur (article L.123-1-7 du C.U.)
- ▨ Point de vue à préserver en compte
- ▨ Recul d'implantation minimale (article 6 du règlement)
- ▨ Secteur exposé au risque d'inondation (Plan de Prévention des Risques Inondation)
- ▨ Pour information
- ▨ Secteurs concernés par la réorganisation des plans d'urbanisme (source: Chambre d'agriculture de la Corrèze, 2009)
- ▨ Périmètre de protection de la prise d'eau de Neupont sur La Solane -
- ▨ Périmètre de protection immédiate
- ▨ Périmètre de protection rapprochée (zone tampon)
- ▨ Périmètre d'application des prescriptions d'orientation acquiescées aux abords des infrastructures de transports ferroviaires

